LA DOMINATION COLONIALE EUROPENNE

I. Les facteurs de la colonisation

a. Facteurs démographiques

A partir de 1870, la population européenne augmente sensiblement et passe de 300 millions d'habitants à 452 millions en 1914. L'Europe ne dispose plus de grandes quantités de terres encore inexploitées. Pour une partie de la population il est donc nécessaire d'émigrer.

Dans certains cas, des Européens sont partis s'installer en grand nombre dans les colonies ; on parle alors de colonies de peuplement. Ce fut par exemple le cas de l'Algérie où sont partis vivre plusieurs centaines de milliers de Français, pour des raisons diverses (économiques, politiques, religieuses...). En 1900, l'Algérie compte 630 000 européens, pour 3,6 millions de musulmans.

b. Les facteurs économiques

Ils sont essentiels. L'Europe a connu la crise économique (1873) et le retour au protectionnisme. Il faut alors trouver ailleurs de nouveaux clients et de nouvelles sources d'approvisionnement. La colonisation peut apparaître comme une des solutions envisageables.

Jules Ferry, connu surtout comme le fondateur de l'école laïque, gratuite et obligatoire, était aussi un ardent partisan de la colonisation. La conquête de nouvelles terres devait participer au développement industriel de la France en offrant de nouveaux débouchés.

C'était aussi la possibilité de trouver à bon marché dans les colonies des matières premières nécessaires à l'industrie (Coton, caoutchouc), ou des produits coloniaux (café, sucre).

c. <u>Les facteurs politiques et stratégiques</u>

Pour un pays européen, le fait de posséder des colonies conférait un grand prestige aux yeux des autres Etats. En Angleterre, Kipling présente la colonisation comme un moyen d'affirmer « la supériorité de la race anglaise ». En France, pour Jules Ferry, « rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, pour une grande nation, c'est abdiquer ».

C'est une raison pour laquelle une compétition acharnée s'est engagée entre les grands pays d'Europe. L'exemple du Maroc est tout à fait caractéristique. Ce territoire d'Afrique du Nord fut âprement disputé et faillit donner lieu à un conflit entre la France et l'Allemagne en **1905** et **1911**. Les colonies, en particulier les plus éloignées, constituaient des bases d'un grand intérêt stratégique pour les pays européens qui étaient aussi présents aux quatre coins du monde. Elles constituaient des ports de relâchement, des points de ravitaillement et des bases navales.

d. Des facteurs culturels

En raison de leur avance économique, les Européens étaient persuadés que leur civilisation était supérieure aux autres et qu'ils devaient donc transmettre celle-ci aux autres peuples.

C'est ce que Kipling appelait « la mission civilisatrice de l'Homme blanc ». Cette action considérée comme humanitaire fut souvent l'œuvre des missionnaires qui enseignèrent la religion chrétienne à de nombreuses populations d'Afrique et d'Asie.

II. La formation de grands Empires

Au début du XXe siècle, deux grands Empires dominent le monde. L'Empire colonial britannique s'étend sur 33 millions de km² et comprend 450 millions d'habitants. L'Empire colonial français arrive en seconde position avec 10 millions de km² et 48 millions d'habitants.

a. L'Empire colonial britannique

- Les Indes, considérés comme le « joyau de la couronne ». Ce territoire correspond à l'actuelle république Indienne mais comprenait aussi, à l'époque, le Pakistan, le Bangladesh et la Birmanie.
- En **Afrique de l'est**, l'Egypte est conquis en 1882, et l'influence anglaise dura jusqu'en 1956. Le canal de Suez est occupé. En 1898, la domination anglaise s'affirme au Soudan.
- En **Afrique centrale**, l'Ouganda est colonisé en 1895, et Zanzibar devient un protectorat. Le Nigéria devient également un protectorat en 1887.
- Au **sud de l'Afrique**, les Anglais sont présents au Cap dès 1806, puis conquièrent face aux néerlandais la plus grande partie de l'Afrique du Sud, suite aux deux guerres des Boers (1880-1902).

L'Empire colonial britannique était également constitué par :

- Les Dominions, c'est-à-dire de territoires qui ont été peuplés par les Anglais, qui disposent de leur propre gouvernement mais qui conservent des liens très étroits en particulier économiques et commerciaux, avec l'Angleterre. C'était le cas du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.
- **Des bases et de comptoirs** : il s'agissait de minuscules territoires, une ville, une petite île... dispersés tout autour de la terre et présentant un grand intérêt stratégique ou commercial. On peut citer Gibraltar, Malte, Singapour, Hong-Kong...

b. L'Empire colonial français

- L'Afrique du Nord présentait l'avantage d'être très proche de la métropole. L'Algérie, dont la conquête avait débuté en 1830, est devenue une importante colonie de peuplement. A partir de 1848, elle fut divisée en départements, ce qui signifiait qu'elle faisait partie intégrante du territoire français (exemple, le département d'Alger portait le numéro 91). De là, la France va étendre son influence sur la Tunisie en 1881 et au Maroc en 1912.
- L'Afrique noire formait un vaste ensemble de territoires qui s'étendait jusqu'au Golfe de Guinée. A l'Ouest de l'Afrique, la France possédait le Sénégal, des comptoirs le long de la Guinée et de la Côte d'Ivoire. A Madagascar est instauré un protectorat qui se heurte à la résistance des Malgaches. La colonisation de ce territoire est achevée en 1897.
- **L'Indochine** constituait un territoire plus lointain mais d'un grand intérêt puisqu'elle permettait à la France d'être présente en Extrême-Orient. La Cochinchine (sud du Vietnam) et le Cambodge ont été conquis sous le Second Empire (1862). Vont y être ajouté le Laos, l'Annamet et le Tonkin.
- La France possédait enfin quelques territoires dispersés, surtout des **îles et des archipels** : Antilles, réunion, Nouvelle Calédonie...

c. Les autres colonies

D'autres Etats européens possédaient des territoires moins étendus que ceux de la France et du Royaume Uni.

Espagne : Sahara espagnolPortugal : Angola, Mozambique

- Pays-Bas : Indonésie

- Italie : la Libye

- Allemagne : le Togo, le Cameroun et Namibie à l'Ouest, Tanzanie, à l'Est.

- Belgique : le Congo

d. L'organisation politique des colonies

- L'option anglaise: Dès 1869, les Anglais instaurent le self government: les colonies reproduisent le modèle anglais. Le roi est représenté par un gouverneur fédéral. Seule la politique étrangère reste entre les mains de l'Angleterre. Dans les colonies où le peuplement européen est très peu important, les solutions sont variées. Ainsi, au Nigéria ou à Bornéo, ce sont des compagnies de commerce qui obtiennent la mission de gérer le gouvernement. En Malaisie ou en Sierra Léone, des protectorats sont instaurés, gérés par des gouverneurs qui contrôlent les territoires par l'intermédiaire des chefs indigènes. L'Inde est un cas particulier: un ministère lui est dédié et elle est dirigée par un vice-roi des Indes.
- L'option française: De 1870 à 1885 en Algérie, la France opte pour une politique de l'assimilation*. Les services algériens sont placés sous la tutelle des ministres français; le rôle du gouverneur est limité jusqu'en 1898 où il récupère la gestion de ces services. Au niveau local, l'Algérie est divisée en territoire civils eux-mêmes divisés en départements et en territoires militaires.

Dans les territoires à faible peuplement européen, la France pratique d'abord une politique d'assimilation jusque dans les années 1880 puis une politique d'association. Les plus anciennes colonies, Antilles, Réunion, Guyane, subissent une totale politique d'assimilation. Elles sont dirigées par un gouverneur et disposent de représentants au parlement français.

Le Maroc et la Tunisie sont deux protectorats. Le pouvoir est entre les mains d'un gouverneur qui a tous les pouvoirs.

Les autres colonies: Les Italiens, les Belges, les Portugais, les Allemands pratiquent l'administration directe. Les Hollandais ont placé leurs colonies sous l'autorité d'un gouverneur général secondé par les résidents qui gèrent des protectorats et des zones d'administration directe.

Assimilation : Intégration des peuples colonisés au groupe social majoritaire de la métropole, et lui faire prendre les caractères de celui-ci en laissant de côté sa culture d'origine.

I. L'exploitation économique et la mission civilisatrice

a. L'exploitation des terres

Une grande partie des territoires colonisés est attribuée aux colons. La mise en exploitation des terres est fonction des besoins des métropoles. Les cultures vivrières qui nourrissent les populations locales doivent résister au développement des cultures de plantation (arachides, café, cacao, coton...).

La monoculture intensive dans de nombreuses colonies. Celles-ci sont également des réservoirs de matières premières, or en Afrique du Sud, charbon au Tonkin, caoutchouc et pétrole en Indonésie, cuivre et étain au Congo... Cela explique qu'on y trouve des industries exclusivement tournées vers la transformation de matières premières. De ce fait, les colonies sont sous-industrialisées et les colonisés dépendant totalement de la métropole pour tous les biens de consommation.

b. Un échange inégal

Matières premières et produits peu transformés sont envoyés en métropole qui, elle, exporte ses biens de consommations et d'équipement dont la valeur est bien plus importante. Le développement de ces échanges nécessite la construction d'infrastructures portuaires, de voies ferrées, de routes. On comptait ainsi 800 km de voies ferrées en Inde en 1870 ; il y en avait 51 500 en 1910 ; c'est l'occasion pour les colons d'utiliser une main d'œuvre locale. On parle de travail forcé surtout en Afrique noire.

Certaines compagnies minières. De Beers, Anglo-Persian, Unilever font des profits considérables. La bourgeoisie indigène profite aussi de la colonisation ; elle vit à l'occidentale et s'enrichit au détriment des paysans dont les conditions de vie se détériorent. On discerne clairement deux sociétés sans aucune interpénétration.

c. Les Empires, solution à la crise?

La crise de 1929 affecte les métropoles, mais aussi les colonies car la demande en matières premières et produits agricoles chute, ce qui entraîne la chute des cours (moins 95% pour le cours du caoutchouc).

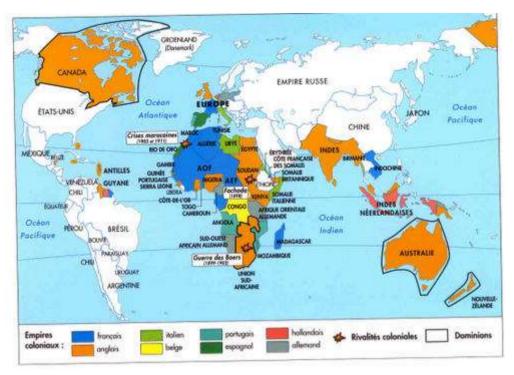
C'est l'occasion d'un rapprochement entre la métropole et les colonies encouragé par la mise en place de tarifs douaniers prohibitifs qui font des empires coloniaux des zones économiques protégées; cela a pour conséquence de favoriser les importations entre Empires et colonies. Cette orientation se poursuit après la Seconde Guerre mondiale et entraîne l'augmentation du budget consacré aux colonies mais aussi au développement des échanges avec celles-ci.

d. La mission civilisatrice

Les Européens se sentent investis d'une mission civilisatrice à l'égard des populations qu'ils considèrent comme non-civilisées. C'est notamment le travail des missionnaires qui évangélisent et propagent aussi, selon eux, la civilisation européenne. Ils sont dirigés par la Congrégation pour la propagation de la foi qui souhaite organiser un clergé et un épiscopat indigènes. L'Eglise anglicane ne s'investit vraiment dans la colonisation qu'à partir de 1895.

L'évangélisation est un succès en Afrique noire mais est beaucoup plus difficile en Asie ou dans les zones musulmanes. Les missionnaires prennent aussi en charge les dispensaires, hôpitaux, orphelinats, écoles... et ils luttent activement contre les sacrifices humains, l'esclavage... des campagnes de vaccination sont lancées pour enrayer les épidémies et les maladies tropicales. Un travail d'alphabétisation est engagé.

Leur action est vécue de différentes façons : moyen d'assimilation ou de domination culturelle mais aussi moyen d'ascension sociale et accès au progrès médical pour les colonisés





Afrique française



Indochine française